



Déclaration du Cap sur le Plan d'Action pluriannuel du G20 en faveur du développement

28 juin 2011

1. Des pays membres de la Francophonie et du Commonwealth, dont des pays en développement des régions Afrique, Asie-Pacifique et Caraïbes, ainsi que des pays du G20 membres des deux organisations, ont pris part au Cap (Afrique du Sud), le 28 juin 2011, à une Conférence conjointe de la Francophonie et du Commonwealth sur le Plan d'Action pluriannuel du G20 en faveur du Développement. Nous saluons la présentation des progrès du travail du Groupe de Travail du G20 en faveur du Développement, faite par l'Afrique du Sud, qui accueille ce Groupe conjointement avec la France et la Corée du Sud. Nous saluons également la présence et la participation à cette Conférence d'autres pays membres du G20 et d'organisations internationales.

2. Nous avons partagé nos réflexions sur les multiples défis auxquels font face les pays en développement de nos deux organisations, particulièrement les plus pauvres, les plus petites et les plus vulnérables économies, qui courent un risque disproportionné de ne pas arriver à surmonter la pauvreté et les différentes conséquences découlant de leurs faibles ressources et d'une grande vulnérabilité économique.

3. Nous saluons l'adoption et la poursuite du Plan d'Action pluriannuel en faveur du Développement du Groupe de Travail du G20 en faveur du Développement. Les neuf piliers de ce plan d'action – infrastructures, développement des ressources humaines, commerce, investissement privé et création d'emplois, sécurité alimentaire, croissance durable et solide, accès universel aux services financiers, mobilisation des ressources domestiques et partage des connaissances – sont indispensables pour aider les pays en développement à résoudre leurs problèmes. Nos échanges se sont concentrés sur trois de ces piliers – commerce, croissance durable et solide et accès universel aux services financiers. En effet il s'agit là des secteurs indispensable pour garantir une croissance soutenable, une implication efficace dans le commerce mondial, un élargissement et un approfondissement des marchés financiers nationaux, afin d'assurer la participation des gens non-bancarisés et des petites et moyennes entreprises.

4. La part des pays les plus pauvres, les plus petits et les plus vulnérables dans le commerce global a progressivement diminué. Nous avons noté que deux facteurs combinés – un accès aux marchés inadéquat et des capacités commerciales réduites – ont contribué à cette situation et avons convenu que des politiques locales appropriées et un soutien multilatéral conséquent pourraient améliorer la compétitivité de ces pays et accroître leurs exportations. Le cycle de Développement de Doha est bloqué. Nous engageons le Groupe de Travail à promouvoir rapidement le retour des questions de développement au cœur du programme de négociations de l'OMC, en prêtant une attention particulière aux dossiers de l'agriculture, de l'accès préférentiel aux marchés, des règles d'origine, du commerce des services et de l'érosion des préférences.

5. Nous soumettons au Groupe de travail un certain nombre de propositions concrètes, soit :

- l'établissement d'un groupe spécialisé en son sein, pour étudier la faisabilité d'un cadre d'accès au marché plus large, diversifié et libre de droits et de quotas ;
- l'examen des options permettant de simplifier et rationaliser les règles d'origine ;
- la mise en œuvre rapide et concertée des modalités de services de l'OMC pour les Pays les Moins Avancés et l'élargissement de ces modalités, ainsi que du régime généralisé de préférence du G20, afin qu'il bénéficie à tous les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

Nous constatons les nombreux problèmes supplémentaires qui pèsent sur le commerce de ces pays, entre autres les barrières non-tarifaires, ainsi que les normes et la labellisation ; nous notons le rôle de l'intégration régionale, les effets du changement climatique sur le commerce et les initiatives prises pour étendre l'aide au commerce et développer les capacités productives. Le commerce Sud-Sud est particulièrement important pour ces pays et nous appelons les pays émergents à ouvrir leurs marchés de façon conséquente. D'autres suggestions concrètes portent sur la progression organisée de l'aide au commerce et la coordination de la mise en œuvre des engagements relatifs au commerce.

6. Nous avons examiné les défis auxquels doivent faire face les pays les plus pauvres, les plus petits et les plus vulnérables tant pour parvenir à une croissance durable et solide que pour résister aux chocs, qu'il s'agisse de la faiblesse des taux de croissance, d'un endettement élevé ou de l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles. Les pays les plus petits sont spécialement vulnérables en raison de leur ouverture économique, de leur dépendance à un petit nombre de produits exportables et d'importations essentielles à leur fonctionnement, ainsi que de leur situation périphérique. Nous saluons le cadre de résilience économique, centré sur la vulnérabilité des pays et sur leur profil de résilience, développé et déployé avec succès par le Secrétariat du Commonwealth : il met en lumière les questions de compétitivité, d'épargne, de stabilité macro-économique, d'efficacité des marchés, de bonne gouvernance politique, de développement social et de gestion de l'environnement qui contribuent à la résilience. Nous recommandons que le Groupe de Travail du G20 en faveur du développement promeuve son utilisation, étende les exercices de définition des profils des pays centrés sur leur résilience et leur vulnérabilité, crée un « Fonds fiduciaire pour la Croissance résiliente » pour financer des programmes dans les pays en développement qui encouragent la croissance durable et solide, et enfin qu'il développe un cadre appuyant la croissance dans les pays les plus pauvres, les plus petits et les plus vulnérables du monde.

7. Nous saluons les progrès faits par le G20 pour promouvoir un accès universel aux services financiers. Nous notons le nombre important d'initiatives mises en œuvre par les pays en développement pour promouvoir un tel accès, y compris au niveau des innovations technologiques et de marché, de l'investissement privé, de l'initiation et de la formation à l'usage des instruments financiers, et nous apprécions le succès qu'ont obtenu ces initiatives. De nombreux facteurs influent sur l'accès des foyers aux services financiers, qu'il s'agisse de l'emploi, du niveau d'éducation et des qualifications. Nous avons examiné les facteurs qui, soit du côté de l'offre, soit du côté de la demande influent sur le financement des petites et moyennes entreprises, qu'il s'agisse du faible nombre des transactions, du manque de transparence, du nombre limité de services adaptés, de la faible compétition et de l'inaccessibilité physique de ces services. Là où c'est nécessaire, les pays en développement devraient adopter des politiques visant ces facteurs. Un certain nombre d'autres mesures ont été recommandées en vue de parvenir à un accès universel aux services financiers. Cela comprend l'adoption d'un cadre de financement des PMI/PME qui soit approprié aux pays en développement ; le déploiement d'un ensemble d'indicateurs sur l'accès aux services financiers ; la formulation de principes soutenant un accès universel aux services financiers effectif ; le

développement de programmes régionaux spécifiques ; de nouvelles initiatives pour le renforcement des capacités, y compris en matière d'assurance et de services de micro finance, éventuellement grâce à des programmes de formation Sud-Sud ; enfin un réaménagement des politiques de prêts faits par les Institutions financières internationales et un réexamen des principes d'action dégagés par le groupe spécial sur les services financiers et qui s'appliqueraient aux petits Etats.

8. Nous saluons cette Conférence et le travail de la Francophonie et du Secrétariat du Commonwealth sur le commerce, la croissance durable et solide et l'accès universel aux services financiers. Nous avons demandé à nos deux Organisations de travailler en étroite collaboration avec le groupe de Travail du G20 en faveur du développement et de faciliter le dialogue permettant de traiter les besoins des pays les plus pauvres, les plus petits et les plus vulnérables. Nous reconnaissons qu'un vigoureux processus d'information et de diffusion de la part du Groupe de travail du G20 en faveur du développement est essentiel pour le succès du plan d'Action pluriannuel sur le développement et nous pressons le Groupe de Travail du G20 de tirer parti des ressources de la Francophonie et du Commonwealth, en ce qui concerne des recherches analytiques étendues, la construction de consensus et le plaidoyer.

9. Nous sommes reconnaissant au gouvernement et au peuple d'Afrique du Sud d'avoir bien voulu accueillir cette Conférence. Nous convenons de nous retrouver rapidement pour discuter des défis et des options qui touchent les financements innovants pour le développement.